

IUT SAINT-DIÉ L'APPRENTISSAGE

EN B.U.T. & LICENCE PROFESSIONNELLE •



**ENGAGER UN ALTERNANT
UN CHOIX GAGNANT-GAGNANT !**

UN DIPLÔME UNIVERSITAIRE PROFESSIONNALISANT

Pendant les semestres du cursus, les étudiants/salariés évoluent :

- pour partie à l'IUT en semaines d'enseignement.
- pour partie dans tous types d'organisations (entreprises, associations ou établissements publics).

Le diplôme délivré est identique à celui de la formation initiale.

à savoir

BUT & Licences Professionnelles

Ce sont des diplômes de premier cycle universitaire (BAC +3).

Le BUT est délivré par les Instituts Universitaires de Technologie (IUT). Le BUT tout comme la LP sont des formations professionnalisantes qui visent à former des techniciens supérieurs capables d'exercer dans de nombreux secteurs d'activité.

POURQUOI PRENDRE UN ALTERNANT EN ENTREPRISE ?

UNE FORMATION EN AMONT

L'étudiant suit une formation d'au moins 1 an pour acquérir les premières compétences avant d'arriver dans le monde du travail.

UN RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES

L'alternant peut apporter un regard neuf sur vos pratiques et proposer des solutions alternatives.

UN POTENTIEL DE RECRUTEMENT

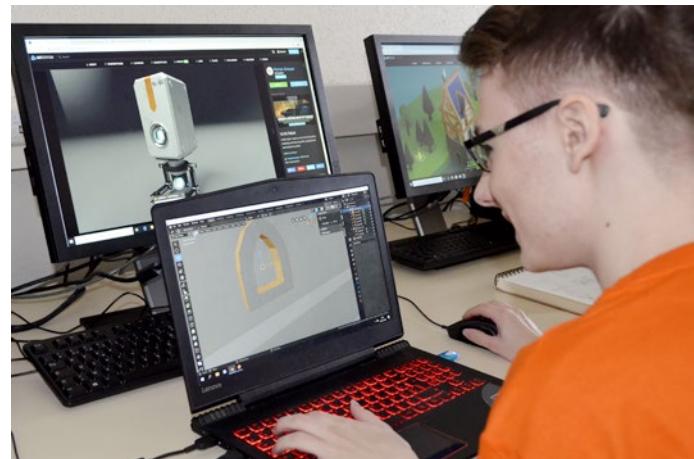
Si vous êtes satisfait de son travail et de sa contribution, vous pouvez l'embaucher à la fin de son contrat d'alternance, il est immédiatement opérationnel.

UNE TRANSMISSION D'UN SAVOIR-FAIRE

Vous transmettez votre savoir-faire et votre expertise à une nouvelle génération de salariés.

savoir être

L'Université prépare les étudiants au travail en équipe à travers différentes compétences dans les modules de formation et les Situations d'Apprentissage et d'Évaluation (SAé).



ENGAGER UN ALTERNANT : UN CHOIX GAGNANT-GAGNANT !

UNE PROCÉDURE SIMPLE

- Un interlocuteur unique au sein de l'IUT de Saint-Dié pour valider et suivre les aspects pédagogiques de l'alternance : les attendus, les missions à confier à l'alternant.
- Un CFA dédié au sein de l'Université de Lorraine. Vous êtes accompagné dans les démarches administratives pour que l'embauche et le suivi de l'apprenti soient simples et efficaces.
- Un engagement sur 1 ou 2 ans.

UN COÛT RÉDUIT

- AIDE AUX EMPLOYEURS :** Une aide financière de 6000€ par contrat est attribuée au titre de la première année d'exécution du contrat. Cette aide est versée uniquement aux entreprises privées, quels que soient ses effectifs.

Toutes les informations à jour sur
www.alternance.emploi.gouv.fr

- REMUNERATION DE L'APPRENTI :** De 51% du SMIC brut pour un(e) étudiant(e) de 18 à 20 ans en 2e année de BUT à 78% du SMIC pour un(e) étudiant(e) de 21 à 25 ans en 3e année - (100% du SMIC pour un(e) étudiant(e) de 25 à 29 ans).



COÛTS DES FORMATIONS

- SECTEUR PRIVÉ :** aucun reste à charge ne sera facturé. Les OPCOs financeront le coût conformément au barème de France Compétences.
- SECTEUR PUBLIC :** le coût de la formation voté par l'Université de Lorraine sera facturé (le CNFPT en prendra une partie à sa charge en fonction de la formation, dans le cas de la fonction publique territoriale).

ATTENTION : Les droits d'inscription sont à la charge des entreprises (Tarif 2023 : 170€)

exemple

Un(e) étudiant(e) de 2ème année de BUT, âgé de 18 à 20 ans, coûtera 260€ par mois lors de cette 1ère année d'apprentissage, en tenant compte de l'aide financière de l'Etat

*Source : https://www.lapprenti.com/html/entreprise/salaire_charges.asp
Au 01/01/2024, montant du SMIC: 1 766,92 €*



LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Les formations en apprentissage sont habilitées et portées par les Centres de Formations d'Apprentis partenaires de l'IUT. (*Contacts au dos*)



Quel public ?

- Pour les jeunes de 16 à 29 ans, titulaires d'un Bac pour les Bachelors Universitaires de Technologie ou d'un Bac+2 pour les Licences Professionnelles.
- Pour les plus de 29 ans, reconnus travailleurs handicapés ou ayant effectué leur Bac+2 en apprentissage.



Quel contrat ?

- CDD avec période d'essai de 45 jours effectifs de présence dans l'entreprise
- Contrat d'une durée égale à la période de préparation du diplôme (et incluant la date de jury de fin de formation).

Dans l'entreprise, le maître d'apprentissage est directement responsable de la formation professionnelle de l'apprenti.

À l'IUT, le tuteur est nommé pour suivre l'apprenti en formation.

FORMATIONS B.U.T. BAC +3 & LICENCES PRO.

50%
travaux pratiques



30%
enseignements assurés
par des professionnels



✓ 3 B.U.T.

GEII - AUTOMATISME ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

INFO - INFORMATIQUE

MMI - MÉTIERS DU MULTIMÉDIA ET DE L'INTERNET

✓ 2 LICENCES PROFESSIONNELLES

MÉTIERS DU TOURISME ET DES LOISIRS

Management d'unité touristique - Tourisme de montagne

SYSTÈMES AUTOMATISÉS, RÉSEAUX ET
INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Automatisme et Informatique Industrielle

CONTACTS

IUT de Saint-Dié

11 rue de l'Université
88100 SAINT-DIÉ-DES-VOSGES
www.iutsd.univ-lorraine.fr
Delphine DUCRET-DIDIER
iutsd-alternance@univ-lorraine.fr
03 72 74 95 02

CFA Université de Lorraine

cfa.univ-lorraine.fr
Christine CHATON
cfa-contact@univ-lorraine.fr
03 72 74 04 20

CFA CCI des Vosges

vosges.cci.fr/le-cfa-de-sainte-marguerite.html
cfa@vosges.cci.fr
03 29 56 80 72

uniquement pour la LP Tourisme

JobTeaser

CAREER CENTER
La plateforme
de mise en relation
étudiants/entreprises

Proposez vos offres de stage, d'alternance et d'emploi ciblées directement à nos étudiants.

>https://iutsd.jobteaser.com/fr/recruiter_account/sign_in

